

La CAMEIC décerne pour la deuxième année consécutive le prix CAMEIC, qui récompense chaque année le meilleur étudiant de BTS de l'ESA

Paris, le 12 février 2010 – Hier, la CAMEIC, Société d'Assurances mutuelle, décernait pour la deuxième année consécutive, par l'intermédiaire de son Directeur Général Jean-Michel PLA, un prix au meilleur étudiant de 2^e année de BTS à l'Ecole Supérieure d'Assurances (ESA), en présence de Patrice-Michel LANGLUMÉ, Président de l'ESA. Ce prix, d'une valeur de 2.000 €, a pour objectif, entre autres, d'encourager le lauréat à poursuivre ses études supérieures.

En 2007, à l'occasion de la célébration de son centenaire, la CAMEIC a souhaité manifester sa confiance en l'avenir en décidant de parrainer un (ou une) étudiant(e), particulièrement méritant(e). Pour cela, il était logique pour une société d'assurances comme la CAMEIC, de se tourner vers l'ESA, dont les formations qui y sont dispensées et l'esprit qui y règne sont tout à fait conformes aux critères de choix que la CAMEIC avait fixés.

Ce prix d'une valeur de 2.000 € est destiné à récompenser chaque année la performance de l'étudiant qui s'est avéré être le plus méritant au cours de ses deux années d'études de BTS d'assurances. Jusqu'alors, seuls les étudiants de Master et/ou MBA étaient susceptibles d'être récompensés par un prix. En choisissant d'attribuer un prix à un (ou une) étudiant(e) de 2^e année de BTS d'assurances, la CAMEIC espère l'inciter à poursuivre des études supérieures afin de rejoindre le monde professionnel de l'assurance, avec la formation la plus solide possible.

Le **Prix CAMEIC** a été attribué, pour la seconde année consécutive, le **11 février 2010**, au titre de la promotion 2009, à **Mademoiselle Mélanie RENOUX**.

Les conditions d'attribution du prix sont les suivantes :

- Avoir obtenu la meilleure moyenne en contrôle continu sur les deux années du BTS,
- Avoir été admis à l'examen du BTS en mai 2009,
- Ne pas avoir eu d'avertissement (absence ou discipline) durant toute l'année.

Le prix CAMEIC est décerné chaque année fin janvier/début février lors de la remise des diplômes organisée par l'ESA.

La CAMEIC en bref

Née en 1907, la CAMEIC avait pour vocation initiale d'aider les entreprises à faire face aux pertes pécuniaires liées à des interruptions forcées d'activité. C'est aujourd'hui devenu l'assureur incontournable de l'assurance chômage complémentaire, et le spécialiste de l'assurance annulation, notamment mariage.

La CAMEIC est membre de la Réunion des Organismes d'Assurance mutuelle (ROAM) et de l'Union Autonome de Gestion et de Méthode (USAM). Elle développe d'autres assurances de niche comme des assurances classiques, tout en restant fidèle à ses valeurs mutualistes.

Plus de renseignements sur www.cameic.com

CONTACT PRESSE

CAMEIC

Marion GROUSSAT / Sandie L'HOSTIS

25, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01.45.22.85.64 – Fax : 01.44.70.03.36

marion.groussat@cameic.com / sandie.lhostis@cameic.com